



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 79630

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. Le lundi 13 avril 2015, le Conseil de Paris a approuvé la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. Les différents acteurs concernés assurent que le budget de l'organisation d'un tel évènement sera maîtrisé. Les villes-candidates doivent en effet présenter des budgets mesurés. Cependant, ces prévisions sont rarement respectées. Pour l'instant, le budget proposé par Paris atteint 6,2 milliards d'euros, répartis entre les dépenses d'organisation et des dépenses d'infrastructures. Les financements publics constitueront 3 milliards de ce budget et seront attribués à la construction des équipements et au renouvellement des infrastructures. Les Jeux olympiques précédents ont toujours suscité une explosion des coûts de financement. Le budget des Jeux olympiques d'Athènes de 2004 a été sous-estimé et l'on attribue la hausse de 2 % à 3 % de la dette extérieure du pays au coût de ces jeux. Aussi, il lui demande quelles sont les prévisions budgétaires du Gouvernement concernant l'organisation de ces jeux et l'assurance de leur fiabilité.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79630

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3558

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)